

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA JOURNEE DU 17 MAI 2005

- Madame le Secrétaire d'Etat et chère collègue
- Chers collègues, chers invités
- Mesdames, Messieurs

Nous arrivons au terme d'une journée remplie d'une intense activité, comme nous ont habitué tous les 17 Mai de chaque année. Reconnaissons toutefois que ce 17 Mai 2005 porte en lui certaines caractéristiques, qui en font un rendez-vous exceptionnel qui marquera l'histoire des TIC pour notre pays, mais aussi pour l'ensemble des Nations de la planète.

Permettez-moi de relever certains aspects, qui me semblent fondamentaux dans cette caractérisation de ce 17 Mai 2005 par rapport à ceux qui l'ont précédé.

Premièrement : en ce qui concerne le contexte calendaire :

Ce 17 Mai 2005 se situe 17 mois après la tenue de la première phase du Sommet Mondial de la société de l'Information tenue à Genève en décembre 2003, et 6 mois avant la clôture de cet événement planétaire, c'est-à-dire la deuxième phase qui se tiendra à Tunis en novembre prochain. L'accueil par notre pays de cette manifestation ne peut être anodin, plein de signification politique et, civilisationnelle, il confère à notre communauté scientifique et professionnelle une responsabilité pour laquelle nous nous devons d'être à la hauteur.

Dans tous les pays, les divers acteurs de la société de l'Information se trouveront à l'écoute des résultats des travaux de leur journée du 17 Mai 2005, journée mondiale des Télécommunications dit-on ; ne serions-nous pas mieux inspirés de désormais l'appeler « Journée Mondiale de la société de l'Information »

Deuxièmement : En ce qui concerne le thème choisi par l'Union Internationale des Télécommunications : « Créer une société d'Information équitable : il est temps d'agir », faut-il comprendre par-là qu'on nous alerte par une autre question et qui est : Qu'attendez-vous pour agir ? Et le terme « équitable » n'interpelle-t-il pas plusieurs consciences ?

Troisièmement : par la seule lecture du programme de notre journée, on peut relever deux faits principaux :

Le premier est inédit ; il s'agit de l'illustration que les T.I.C sont désormais l'affaire de l'ensemble de la société : l'ouverture de nos travaux par Monsieur le Ministre de l'Industrie de l'Energie et des petites et moyennes entreprises en est une illustration et l'appréciable contribution de personnalités provenant d'horizons divers en est une autre..

Le deuxième fait n'est pas inédit mais constitue une confirmation de l'élargissement de l'éventail des acteurs principaux du secteur entre opérateurs de réseaux et équipementiers ; Mais le spectre de ces acteurs ne cesse de s'élargir et nous espérons poursuivre cet élan de fédération de nouvelles potentialités et compétences comme les milieux de la Recherche, ceux de la société civile, et bien d'autres encore.

De ces trois caractéristiques pour ce rendez-vous du 17 mai 2005, qu'en est-il ressorti pour nos travaux, et de quelles empreintes cette journée aura-t-elle été marquée ?

Le premier enseignement de nos travaux se trouve être l'exposé et la prise de conscience que nous sommes tous confrontés à des enjeux et défis que sous-tend l'édification de la « La Société de l'information».

ENJEUX ET DEFIS

Durant le dernier quart de siècle, et précisément depuis le début des années 80, le monde ne cesse de découvrir les grands changements que les techniques de l'information et des communications (T.I.C), introduisent dans la société. Un concept nouveau, celui de " Société de l'information" s'impose de plus en plus. Ce concept implique des enjeux politiques, économiques, sociaux d'une ampleur telle que gouvernements, opérateurs économiques, ou simples citoyens représentés au sein de la société civile, conjuguent leurs efforts, ou expriment leurs différences, dans l'appréhension de cette nouvelle organisation de la Société.

Enjeux politiques

Pour les gouvernements, ces changements concernent leur façon d'administrer, d'organiser les relations entre pouvoirs publics et administrés, d'assurer la sécurité des territoires qu'ils gouvernent et de leurs populations, ou encore de créer les conditions d'épanouissement du plus grand nombre possible de ces populations. Une illustration des enjeux politiques que l'organisation du SMSI implique pour la Tunisie, nous a été exposée par M. Raouf Saied .

Enjeux économiques :

Pour les entreprises économiques, ces changements conditionnent de plus en plus leur façon de produire, de vendre, d'acheter, de se positionner dans leur environnement national et international, d'assurer enfin, leur pérennité et de préserver ainsi les emplois du plus grand nombre possible de leurs travailleurs.

Monsieur Ahmed Mahjoub nous a bien édifié sur les larges opportunités que revêtent les TIC pour le développement économique de notre pays.

Enjeux culturels et humains :

Se trouvant au centre de tout processus de développement, l'Homme d'une façon générale, initie, ou subit ces changements qui affectent progressivement sa façon de s'instruire, de consommer, d'organiser ses loisirs, ou de s'acquitter de ses devoirs civiques et familiaux.

Devant des enjeux aussi importants, les défis que les Sociétés se doivent de relever sont de différentes natures.

Défis technologiques

Explicitement ,ou implicitement, nos partenaires technologiques ont mis le doigt sur cet ensemble de défis technologiques, qui malgré la diversité des champs d'action et l'étendue du spectre des équipements mis sur le marché, se structurent autour de trois « dominantes » principales qui sont : La mobilité, l'internet et le haut débit, et enfin la filière électronique. :

La Mobilité

La faculté de communiquer de partout où l'on se trouve, et d'être joint de quasiment n'importe quel point de la planète, est devenue une réalité banale, presque naturelle.

Grâce à l'enrichissement des fonctionnalités offertes par les réseaux et les équipements ; aux progrès industriels et commerciaux impliquant des réductions des coûts d'accès aux services, les rendant de plus en plus accessibles au plus grand nombre, le concept de la mobilité est devenu une dominante du paysage des TIC.

.. *L'Internet et le haut débit*

Les développements technologiques réalisés autour du concept de « réseaux distribués », ceux concernant la normalisation des systèmes d'adressage, la numérisation des moyens de communications, l'intérêt qu'a suscité son exploitation auprès du grand public, autant de facteurs qui ont conduit à l'émergence de ce qu'il convient d'appeler le « réseau des réseaux », média désormais incontournable pour toute activité humaine ; les progrès réalisés dans l'accroissement des débits des échanges à travers l'Internet attribuent une toute autre dimension au règne de ce réseau. .

Bref, un certain consensus se dégage autour du fait que : Mobilité, Internet, et haut débit, dominant le paysage actuel, continueront à imprimer les progrès dans la conception de nouveaux équipements et dans la naissance de nouveaux usages. Cependant nous ne devrions pas occulter l'exploitation de certaines autres technologies présentes ou naissantes, qui constituent autant d'opportunités pour nos économies et pour nos sociétés. Nous pourrions citer :

- L'Internet sans fil (WIFI, WIMAX, ...)
- La téléphonie sur IP
- Les nouvelles générations du GSM : UMTS, EDGE, ..
- La télévision numérique terrestre et ses applications pour la transmission des données en Haut débit.

Les défis économiques, sociaux et humanitaires:

Mais les défis qu'il nous est donné de relever ne sont pas seulement technologiques, ils sont aussi économiques, sociaux et humanitaires.

Madame le secrétaire d'Etat,

Mesdames, messieurs

Tirer le meilleur parti des technologies existantes et futures, inventer celles les mieux adaptées à nos besoins et notre culture dans le but de réaliser la croissance de notre économie et l'épanouissement de nos populations, tels sont les défis majeurs faits à notre Société.

A plusieurs égards, notre pays se distingue dans le concert mondial des nations par une clairvoyance et une volonté politique dans la promotion des TIC et de leurs utilisations.

Dans le but d'asseoir les acquis réalisés et d'anticiper les mutations de toutes natures que la 'révolution numérique' ne manquera pas d'imprimer à la Société tunisienne ; et comme nous y a invité L'Union Internationale des Telecommunications, il est temps d'agir ; Et pour nous, nous dirions plutôt qu'il est impératif de poursuivre les actions et de consolider les fondements. C'est de ce besoin qu'est née l'idée de proposer certains axes de définition d'une stratégie, spécifique aux TIC.

E-STRATEGIE EN VUE DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS :

Dans le cadre de nos travaux d'aujourd'hui trois ensembles d'objectifs stratégiques ont émergé, et peuvent se concentrer autour de trois ensembles d'actions :

- *Créer un environnement propice à l'amélioration du rendement du secteur et de sa contribution à la croissance , à la productivité et à la création de richesses.*
- *Positionner le secteur au rang des secteurs clés de l'économie nationale.*
- *Promouvoir l'accessibilité et la réceptivité vis-à-vis des TIC des différentes composantes de la Société Tunisienne*

Création et maintien d'un environnement propice à l'essor du secteur :

Le cadre réglementaire :

Dans un secteur qui impose des évolutions rapides qui font apparaître des nouveaux défis à des fréquences rapprochées, les adaptations du cadre réglementaire le régissant deviennent une nécessité chronique. Il y a lieu d'instituer un cadre réglementaire permettant de créer un environnement propice à l'investissement et à l'essor du secteur des télécommunications et des TIC d'une façon générale.

Dans ce cadre nous relevons trois besoins importants et urgents à satisfaire :

- ♣ Assouplir le cadre réglementaire de l'Investissement
- ♣ Renforcer les prérogatives et moyens de « l'instance nationale des télécommunications »
- ♣ Renforcer les mécanismes de promotion de l'investissement et de création d'entreprises innovantes et performantes.

Nous avons écouté avec grand intérêt l'exposé de M.Philippe Olivier Gross, qui nous a présenté ce qu'il est communément connu sous le label « Paquet Telecom » adopté par les pays de L'Union Européenne. Mais cette aspiration à un cadre réglementaire propice a été exprimée, sinon pressentie, par plusieurs de nos orateurs.

Positionner le secteur au rang des secteurs clés de l'économie nationale :

Accroître la contribution du secteur à la « Balance des paiements » :

- ♠ Faire de la Tunisie une destination technologique privilégiée.
- ♠ Promouvoir le secteur au 3^{ème} rang dans le classement des secteurs exportateurs. Nous ne pouvons qu'être encouragés par la réussite de certains de nos partenaires dans cette approche. Nous souhaitons bien sur que ces expériences se multiplient et que les success-stories fassent légion
- ♠ Faire des pôles technologiques des bassins de concentration d'activités de R&D sur la scène internationale.

Agir sur le marché : dynamiser l'offre et la demande en TIC :

- ♠ Développement des infrastructures et en particulier celles concernant le Haut Débit, et ce afin d'enrichir l'offre en services.
- ♠ Promouvoir les technologies alternatives (WIFI, WIMAX, boucles locales, téléphonie sur I.P, ...)
- ♠ Favoriser les investissements privés en Infrastructures ;
- ♠ Entreprendre des projets nationaux d'envergure par exemple, dans les domaines de :
 - ▣ L'Administration Electronique :
Les exposés de Mme Zammouri ,de Messieurs Bouzid et Gaaloul,nous ont renseigné sur les réalisations dans ce domaine.
Mais nous savons aussi que de nombreux projets sont initiés .
 - ▣ Le Télé-Enseignement

Promouvoir l'accessibilité aux TIC pour les différentes composantes de la Société :

Et nous sommes entièrement en phase avec le thème de cette journée :

Notre collègue Bernard Point, nous a brillamment exposé l'intimité des liens entre l'instauration d'une Société de l'information inclusive et le concept de 'Développement

Durable'. Gardons donc une vigilance permanente vis-vis de la fracture numérique entre les diverses régions du territoire national, ou entre les diverses composantes de notre Société, et faisons en sorte que. Les prodigieuses potentialités des technologies de l'information et des communications soient accessibles au plus grand nombre de nos citoyens.

Qu'il se décline sous la forme de e-inclusion ou de société ubiquitaire, cet idéal s'invite dans la définition des stratégies et dans la mise en œuvre de solutions adaptées aux environnements et aux cultures. Chez nous, en Tunisie, ce concept fait partie de notre culture de solidarité nationale, qui est une des bases de la politique sociale et humanitaire de notre Président.

Madame Le Secrétaire D'Etat,

Chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

Au nom de tous mes collègues, je ne pourrais pas terminer cette synthèse de nos travaux d'aujourd'hui sans vous exprimer de nouveau, s'il en était besoin, combien notre amicale de Anciens élèves des Ecoles Supérieures de Télécommunications, est fier de l'accueil par notre pays de la deuxième phase du SMSI. En notre qualité de partenaires, agissant au sein de la Société Civile, nous vous prions de transmettre à M. Le Ministre toute notre volonté de mobiliser nos énergies et donner le meilleur de nous-mêmes, afin de faire de cet événement une réussite et un succès pour la Tunisie. Nous sommes conscients des enjeux que représente la tenue de ce sommet chez nous ; mais aussi des défis que nous auront à relever avant, pendant et après le Sommet. Alors, soyez convaincue, nous saurons être au rendez-vous.

C'est sur cette note d'espoir, et sans plus tarder que je vous invite, madame le Secrétaire d'Etat, à bien vouloir clôturer nos travaux.

